



République Française  
Département d'Eure-et-Loir  
Canton d'Anet

**Commune de Chérisy**

## Compte rendu de la séance du 13 Septembre 2021

L'an 2021 et le 13 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Chérisy légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de LETHUILLIER Michel, Maire de Chérisy.

Cette réunion s'est tenue à l'Espace Hugo, afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la COVID 19 (distanciation, port du masque, présence de gel hydroalcoolique).

**Présents** : M. LETHUILLIER Michel, M. BOUCHER Christian, Mme MURE RAVAUD Anne Marie, M. LOQUET Bruno-Pierre, Mme DELISLE Florence, M. MOREAU-PAGANELLI René-Jean, Mme BORNAMBUC Michèle, M. GARCIA MORA Juan Carlos, M. ROBERT Daniel, Mme VAVASSEUR Sophie, Mme BARROSO Corinne, M. LAIGNIER Frédéric, Mme POULAIN Josée, Mme LEGER Elodie, M. LACOUR Aurélien, M. BORGET Nicolas

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. DESHAYES Ludovic à M. BOUCHER Christian, Mme POTOT Clarisse à M. LETHUILLIER Michel Mme LOLLIVIER Céline à M. LOQUET Bruno-Pierre,

### **Nombre de membres**

- En Exercice au Conseil municipal : 19
- Présents : 15
- Votants : 19

**Date de la convocation** : 08/09/2021

**Date d'affichage** : 08/09/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BORGET Nicolas

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR**

1. APPEL A PROJET MAISON SPORT-SANTE - 2021/09/13-001
2. ATTRIBUTION DU MARCHE " TRAVAUX DE REFECTION DES RUES DU BAS VALLOT ET DES MESANGES " - 2021/09/13-002
3. ATTRIBUTION DU MARCHE " TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS DE LA CHENAIE " - 2021/09/13-003
4. DEVIS CLÔTURE CIMETIERE

---

### **1. APPEL A PROJET MAISON SPORT-SANTE** *réf : 2021/09/13-001*

Dans le cadre du futur projet d'aménagement du « Stade-Complexe sportif », opération phare de la mandature 2020-2026, plusieurs commissions se sont déjà réunies à ce sujet.

Après la synthèse des différents souhaits exprimés par chacun, et sollicitation auprès du Cabinet Foncier Expert, un avant-projet a été présenté en commission « Education » le mercredi 8 septembre 2021.

Le 18 août, nous avons reçu un courrier de la part des Ministères chargés des Sports et des Solidarités et de la Santé publiant un cahier des charges pour **la reconnaissance des Maisons Sport-Santé**. Il s'agit d'une mesure phare de la stratégie nationale « Sport-Santé » 2019-2024 qui a comme objectif que **le plus grand nombre de personnes intègre la pratique d'une activité physique et sportive à son quotidien**, de manière régulière, durable et adaptée pour améliorer l'état de santé de la population, ce qui correspond parfaitement à notre objectif.

Ce courrier sollicite les communes pour un éventuel dépôt de candidature à ce 3<sup>ème</sup> appel à projets qui est ouvert jusqu'au 15/09/2021.

Il est apparu que cet appel à projets semble correspondre à notre démarche pour l'aménagement du « Stade-Complexe sportif » de Cherisy.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, après consultation de la commission « Education », propose aux membres du Conseil de répondre en urgence à l'appel à projets (AAP), selon le dossier joint en annexe.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil décide :

- De solliciter le Cabinet Foncier-Experts pour monter le dossier,
- De solliciter les Ministères chargés des Sports et des Solidarités et de la Santé afin que notre candidature puisse être validée.
- Que ce même dossier sera utilisé pour solliciter diverses subventions, auprès de l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération de Dreux et Pays drouais, ainsi que les diverses fédérations, comités, missions, associations régissant les sports envisagés.

**A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstentions : 0)**

## 2. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

### " TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES DU BAS VALLOT ET DES MÉSANGES "

réf : 2021/09/13-002

Dans le cadre des travaux de réfection des rues du bas Vallot et des mésanges », la commission d'ouverture des Plis du 30/07/2021 a identifié :

5 entreprises pour la réfection des rues du bas Vallot et des mésanges : Entreprise PIGEON TP, GUERIN TP, COLAS, TOFFOLUTTI, et EIFFAGE.

N°	Candidat	Tranche ferme		Offre de base
		Tranche ferme	+ Tranche optionnelle	
1	PIGEON TP	91 026,03 €	105 434,39 €	X
2	GUERIN	90 037,60 €	107 934,18 €	X
3	COLAS	103 494,25 €	124 931,50 €	X
4	COLAS - Variante	88 800,50 €	109 433,50 €	X
5	TOFFOLUTTI	102 032,31 €	119 709,23 €	X
6	EIFFAGE	87 470,00 €	104 990,20 €	X

L'analyse des offres, confiée à notre maître d'œuvre Foncier-Experts a été rendue le 07/09/2021. A l'issue de cette analyse, 1 entreprise a été retenue.

Candidat	Tranche ferme		Note Globale	POSITION
	+ Tranche optionnelle			
EIFFAGE	104 990,20 €	10	1	

Le candidat EIFFAGE propose l'offre la mieux disante.

Le 07 septembre, la Commission d'Appel d'Offres a entériné, sachant que les tranches ferme + optionnelle ont été retenues, pour un montant de **104 990,20 € H.T.**, par l'entreprise **EIFFAGE**, soit **125 988,24 € T.T.C.**

Après délibération, le Conseil municipal attribue, à l'unanimité, le marché « Travaux de réfection des rues du bas Vallot et des mésanges » à l'entreprise EIFFAGE et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

**A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstentions : 0)**

**3. ATTRIBUTION DU MARCHÉ**  
**" TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS DE LA CHENAIE "**  
*réf : 2021/09/13-003*

Dans le cadre des travaux des trottoirs de de la Chênaie, la commission d'ouverture des Plis du 30/07/2021 a identifié :

6 entreprises ont répondu dans les délais, dont les offres de prix sont les suivants :

N°	Candidat	Tranche ferme	Tranche ferme	
			+	Offre de base
			Tranche optionnelle	
1	PIGEON TP	33 209,99 €	44 452,07 €	X
2	GUERIN	34 375,30 €	44 711,90 €	X
3	COLAS	36 774,00 €	52 000,00 €	X
4	EIFFAGE	41 615,10 €	57 165,80 €	X
5	TP 28	29 042,00 €	39 379,40 €	X
6	SFA	44 442,04 €	58 529,30 €	X

L'analyse des offres, confiée à notre maître d'œuvre Foncier-Experts a été rendue le 07/09/2021. A l'issue de cette analyse, 1 entreprise a été retenue.

Candidat	Tranche ferme		Note Globale	POSITION
	+	Tranche optionnelle		
TP28	39 379,40 €		9,50	3

Le candidat TP28 propose l'offre la moins disante.

Son mémoire technique de bonne qualité se situe en 3<sup>ème</sup> position.

Son avance au niveau de son offre, le place en 1<sup>ère</sup> position au vu de la cohérence prix/valeur technique.

Le 07 septembre, la Commission d'Appel d'Offres a entérinée, sachant que les tranches fermes + optionnelle ont été retenues, pour un montant de **39 379,40 € H.T.** par l'entreprise **TP28**, soit **47 255,28 € T.T.C.**

Après délibération, le Conseil municipal attribue, à l'unanimité, le marché « Réfection de trottoirs de la Chênaie » à l'entreprise TP28 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

**A la majorité (pour : 18 - contre : 0 - abstentions : 1)**

#### **4. DEVIS CLÔTURE CIMETIERE**

Monsieur le Maire propose un devis pour faire une clôture à l'entrée de la Chenaie pour éviter que les enfants jouent sur la butte et sur le terrain situé derrière. Car ces lieux sont peu sécurisants.

Il a donc demandé à l'entreprise P.O.C. (Paris Ouest Clôtures) d'établir un devis du même type que celui réalisé pour l'Espace Hugo (clôture en treillis soudé, portail et portillon grillagé). Les délais de livraison étant assez longs, il demande l'accord des membres du Conseil, qui acceptent ces travaux.

Séance levée à: 21:30